



SEIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Groupe de travail  
sur la dimension sociale  
de la mondialisation**

**Rapport oral du président du groupe de travail,  
M. Eui-Yong Chung, ambassadeur  
de la République de Corée**

1. Voici un résumé succinct de la discussion des 24 et 25 mars 2004 du groupe de travail, plus particulièrement axé sur les grands thèmes qui ont été traités et sur les procédures de suivi. Le rapport complet de la discussion sera soumis à la Conférence internationale du Travail en juin 2004.

**Présentation du rapport de la Commission  
mondiale sur la dimension sociale de la  
mondialisation: *Une mondialisation juste:  
créer des opportunités pour tous***

2. Le Directeur général a souhaité la bienvenue à son Excellence M. Benjamin Mkapa, Président de la République-Unie de Tanzanie et coprésident de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, en faisant remarquer que c'est le premier chef d'Etat africain à s'adresser au Conseil d'administration, et il a souligné l'importance de la discussion à laquelle va donner lieu le rapport de la commission. Le Président Mkapa a présenté le rapport de la commission au Conseil d'administration. Il a dit attendre avec intérêt de connaître comment l'OIT entend mettre en œuvre l'ordre du jour proposé dans le rapport. Le Conseil d'administration a fait preuve de perspicacité et de clairvoyance en créant la commission. L'OIT doit pleinement remplir son mandat et jouer un rôle de chef de file dans le système international.
3. Dans sa déclaration liminaire, le porte-parole des employeurs a déclaré que son groupe se félicite de l'attention accordée dans le rapport aux principes et valeurs que la mondialisation doit respecter. Il a souligné la contribution positive de la mondialisation à l'expansion du commerce, de la production et de la liberté. Le porte-parole des travailleurs a déclaré que son groupe attache une importance particulière aux recommandations qui consistent à rendre plus cohérentes les politiques économiques et sociales aux niveaux national et international, à celles qui traitent du fossé qui ne cesse de s'élargir entre pays

riches et pays pauvres et, à l'intérieur des pays, entre nantis et démunis, et aussi à celles qui insistent sur l'importance des normes du travail et du dialogue social. Il a appuyé avec force la recommandation selon laquelle toutes les organisations internationales compétentes devraient assumer leur responsabilité de promouvoir ces normes et de veiller à ce que leurs politiques et programmes n'empêchent pas leur application.

## Réactions générales du groupe de travail aux travaux de la commission

4. L'accueil réservé au travail de la commission a été largement favorable. Tous ceux qui ont pris la parole s'en sont dits satisfaits et ont remercié les coprésidents et la commission de leurs efforts. Ils ont loué la qualité du rapport, son équilibre, sa cohérence, son caractère exhaustif. Il s'agit d'une contribution qui vient à point nommé au débat sur la mondialisation. Le rapport devrait être diffusé aussi largement que possible. Il «servira beaucoup à tous les membres de la communauté internationale».
5. Selon les intervenants, le rapport offre une base crédible à une avancée décisive du débat sur la mondialisation. Les recommandations formulées dans le rapport sont réalistes. La diversité de la commission, les dialogues larges et divers qu'elle a organisés et l'efficacité démontrée du dialogue en tant qu'instrument de consensus ont été à plusieurs reprises soulignés. Certains intervenants ont insisté sur la manière dont le rapport sépare les faits de la façon dont ils sont perçus.

## Valeurs et approches

6. Les valeurs sur lesquelles se fonde le rapport ont été soulignées, notamment l'accent mis sur l'équité et la lutte contre l'exclusion, sur les gens et leurs besoins, sur les droits fondamentaux, sur le dialogue. La mondialisation a produit beaucoup d'avantages et possède un grand potentiel mais il faudrait qu'elle profite à plus de monde. A cette fin, il faut, comme l'indique le rapport, une bonne gouvernance aux niveaux local, national, régional et mondial. Pour que les avantages de la mondialisation soient plus équitablement distribués, il faut aussi des règles mondiales plus justes et de meilleures politiques.

## Réaction aux principales recommandations

7. Il est encourageant de noter la convergence de vues sur beaucoup des instruments clés que le rapport recommande en vue d'une mondialisation juste:
  - *Renforcement de l'action nationale.* La gouvernance de la mondialisation commence au plan local et l'accent doit donc être mis sur les politiques, actions et responsabilités locales et nationales. Les efforts internationaux ne porteront leurs fruits que s'ils s'accompagnent d'un engagement résolu au niveau national. L'importance d'une économie de marché qui fonctionne bien, d'une part, et d'un Etat efficace et démocratique qui remédie aux carences du marché, d'autre part, a été soulignée. Il est capital de promouvoir une croissance durable et rapide ainsi que le développement de l'esprit d'entreprise au niveau local. Il faut élaborer et appuyer des politiques nationales intégrant l'économique et le social. Les actions nationales et mondiales ne sont pas nécessairement successives: elles doivent être menées de front. Certains intervenants ont noté qu'une bonne politique nationale peut exiger plus de marge de manœuvre dans le cadre des règles mondiales et qu'il est donc nécessaire de poursuivre simultanément les réformes nationales et les réformes internationales.

- *Des règles équitables.* Il faut réexaminer les règles mondiales qui régissent le commerce et la finance et réformer l'architecture financière. Beaucoup d'intervenants ont jugé qu'il est urgent de traiter l'impact négatif des subventions agricoles, d'offrir aux produits des pays en développement un plus grand accès aux marchés et d'améliorer les mesures visant un traitement spécial et différentiel.
  - *Accroissement de l'aide.* Il est prioritaire de mobiliser suffisamment de ressources pour le développement. Il faut accroître l'aide au développement, prendre des mesures d'allègement de la dette et veiller à ce que les engagements internationaux soient honorés.
  - *Obligation de rendre des comptes.* Pour une meilleure gouvernance de la mondialisation, aux niveaux national et mondial, il faut que tous les acteurs qui influent sur le processus soient démocratiquement comptables de leur action. Entre autres priorités, beaucoup d'intervenants ont jugé qu'il faut réformer le système multilatéral et renforcer et rendre plus efficaces les Nations Unies. L'intégration régionale et les autres initiatives qui peuvent être prises à ce niveau doivent être renforcées car c'est un moyen d'accroître les bénéfices tirés de la mondialisation. Le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) a été cité en exemple à cet égard.
  - *Systèmes mondiaux de production.* Dans les systèmes mondiaux de production, les initiatives privées volontaires et le dialogue social avec les multinationales peuvent beaucoup contribuer à la réalisation des objectifs sociaux. Il faut notamment s'efforcer de promouvoir le travail décent dans les zones franches d'exportation. Réflexion et dialogue sont nécessaires au sujet des politiques à appliquer en matière d'investissement ainsi que pour promouvoir la concurrence sur les marchés mondiaux.
  - *Mouvements transfrontières de personnes.* Les intervenants sont convenus que plus de réflexions, de discussions, de dialogue sont nécessaires pour traiter la question des mouvements transfrontières de personnes. La liberté de circulation des personnes entre les pays est limitée, ce qui contraste avec la plus grande liberté de circulation d'autres facteurs de production. L'adoption d'un cadre multilatéral pour les migrations pourrait conduire à une plus grande liberté de mouvement des personnes. Toutefois, certains estiment que c'est une question qu'il vaut mieux régler sur une base bilatérale. Plusieurs intervenants ont déclaré attendre avec intérêt la discussion sur les migrations qui aura lieu durant la session de juin 2004 de la Conférence internationale du Travail.
8. *Le travail décent en tant qu'objectif mondial.* L'idée de faire du travail décent un objectif mondial a été largement appuyée. Tout devrait être mis en œuvre pour promouvoir ses quatre composantes et l'attention a été appelée sur les propositions spécifiques qui figurent à ce sujet dans le rapport:
- Le plein *emploi* doit être une priorité, et une attention particulière doit être accordée aux femmes, aux jeunes et à l'économie informelle. La réduction de la pauvreté est étroitement liée à la création d'emplois. Le secteur privé et l'entreprise ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Il faudrait davantage mettre l'accent sur la création de richesses.
  - La capacité de l'OIT de promouvoir les *normes du travail* en général et les principes et droits fondamentaux au travail en particulier doit être renforcée.

- L'importance d'un *minimum socio-économique mondial*, de la protection sociale et de l'aide à apporter aux travailleurs qui perdent leur emploi à la suite de restructurations a été soulignée.
  - Le *dialogue social* peut beaucoup contribuer à des résultats plus équitables sur le lieu de travail, au niveau national et au niveau international dans le contexte des systèmes mondiaux de production.
9. *Cohérence des politiques.* La mondialisation ne saurait être découpée en tranches. Les intervenants se sont largement accordés à reconnaître qu'une meilleure cohérence des politiques aux niveaux national et mondial est essentielle pour la réalisation de l'objectif que représente le travail décent. La cohérence des politiques nationales doit aller de pair avec la cohérence mondiale et le rapport offre un outil utile de dialogue et de renforcement de la cohérence des politiques aux niveaux national et international. Plutôt que de proposer la création de nouvelles institutions, le rapport recommande d'agir et de dialoguer pour améliorer la cohérence des politiques aux niveaux national et international. Il contient diverses propositions à ce sujet: initiatives de cohérence des politiques, forum de la politique de mondialisation, dialogues pour l'élaboration des politiques. Ces propositions sont intéressantes et doivent être étudiées. Le Bureau a été encouragé à les affiner. L'OIT se doit de coopérer avec d'autres organisations internationales pour promouvoir la cohérence des politiques, mais cela ne doit pas la détourner de son mandat qui concerne essentiellement le travail et l'emploi.
10. Certaines questions ne sont pas traitées comme il convient dans le rapport, notamment les questions suivantes: rôle de la technologie et des médias; impact de la mondialisation sur l'environnement ainsi que sur la culture, les valeurs et les traditions; sécurité internationale; politiques concernant les ruraux pauvres et le VIH/SIDA; valorisation des ressources humaines et formation.

## Prochaines étapes

11. Il s'agit maintenant de traduire dans les faits les recommandations contenues dans le rapport. Il faut se mettre rapidement à l'ouvrage, fixer les priorités, élaborer des plans d'action concrets et commencer à appliquer les recommandations. La session de juin 2004 de la Conférence internationale du Travail et les sessions de juin et novembre 2004 du Conseil d'administration offrent l'occasion d'aller de l'avant dans beaucoup de domaines. Le Directeur général engagera des discussions avec d'autres organisations sur certains aspects du suivi et consultera le bureau du Conseil d'administration pour examiner les faits nouveaux et différents aspects du suivi.
12. Dans ses conclusions, le Directeur général a remercié le groupe de travail de la discussion stimulante qui a eu lieu au cours des deux jours de réunion. Cette discussion a fourni à l'OIT d'importantes orientations pour son action future. Le rapport de la commission fait du tripartisme le centre d'une mondialisation juste. Le Directeur général a noté qu'il appartient à l'OIT d'utiliser ses méthodes pour contribuer à la cohérence des politiques aux niveaux national et international. Le suivi est désormais entre les mains de la structure tripartite. Pour conclure, le Président Mkapa a appelé de ses vœux une approche complète, intégrée et cohérente des questions mondiales qui ont des répercussions sur la vie et sur les perspectives des peuples du monde entier. Ensemble, la commission et l'OIT ont mis en branle un processus crédible qui pourrait faire de la mondialisation un processus plus équitable et qui permettrait à plus de gens et à plus de pays de profiter de ses avantages et de tirer parti des opportunités qu'elle offre.

Genève, le 25 mars 2004.